

# CONSEIL DE PROMOTION CAP SUR LE STAGE ET LA PRISE DE POSTE

VOS ÉLUS ONT PORTÉ VOS  
REVENDECTIONS LORS  
DU DEUXIÈME CONSEIL DE  
PROMOTION QUI S'EST TENU LE 6  
MARS 2025.  
DANS CE RAPIDE COMPTE-RENDU,  
NOUS VOUS LIVRONS QUELQUES  
POINTS CLÉS.

COMPTE-RENDU  
DU CONSEIL DE  
PROMOTION DES  
CONTRÔLEURS  
STAGIAIRES,  
6 MARS 2025



La direction a exprimé sa gratitude pour notre reconnaissance des progrès réalisés depuis le premier conseil de promotion. Cependant, nous restons fermement mobilisés pour faire entendre les revendications de l'alliance **CFDT-CFTC**, et nous attendons des avancées concrètes sur plusieurs dossiers cruciaux.

## REVALORISATION DE L'INDEMNITÉ DE STAGE

La direction de l'Enfip a rappelé qu'elle n'est pas en charge directe de ce dossier. Toutefois, nous exigeons que ces revendications soient relayées avec insistance à l'administration centrale. La revalorisation de l'indemnisation des stagiaires est une priorité, et nous appelons l'Enfip à jouer un rôle plus actif dans la défense de nos intérêts.

## LOGEMENT

● **Noisy-le-Grand** : La mise en place de conventions de logement progresse, mais nous demandons que ces engagements se concrétisent rapidement et que des solutions similaires soient trouvées pour d'autres centres de formation.

● **Lyon** : La situation des 19 logements insalubres au sein d'une résidence est inacceptable. Une rencontre entre l'ALS et le gestionnaire est prévue, mais nous exigeons des actions rapides et des garanties sur l'amélioration des conditions de logement.

● **Clermont-Ferrand** : La mise en place à venir d'une date limite explicite pour les demandes de logement est une évolution positive. Cependant, nous demandons une communication renforcée et des critères plus clairs pour éviter les incompréhensions futures.

**Nous rappelons que l'attribution des logements doit impérativement tenir compte des situations individuelles avec une véritable écoute des équipes de gestion.**

## VIE QUOTIDIENNE

● **Visite des logements avant le stage probatoire** : La direction rappelle aux stagiaires qu'ils peuvent solliciter une autorisation d'absence auprès du service RH pour éviter des retenues sur traitement. Nous demandons à la direction de renforcer la sensibilisation à ce sujet.

● **Allergènes à la cantine** : La direction a rencontré à Nevers le gérant de l'Arenfip (qui est également en charge de la cantine de Clermont-Ferrand), les explications de celui-ci sur la bonne application des textes en vigueur ne suffisent pas. Nous exigeons une prise en charge plus proactive des besoins alimentaires des stagiaires.



- **Gestion des stagiaires en situation de handicap notamment à Clermont-Ferrand** : Si les entretiens préalables avec les directions permettent de mieux accompagner les stagiaires comme le souligne l'administration, nous demandons une véritable mobilisation pour décongestionner le médecin de l'Enfip, dont les difficultés sont persistantes. Les stagiaires sont désormais accompagnés de manière informelle avant et après les consultations du médecin.
- **Plannings** : Bien que des efforts soient faits pour transmettre les plannings au plus tôt et que les équipes fassent leur maximum, les retards récurrents demeurent inacceptables. Nous exigeons un engagement ferme pour une amélioration durable. Concernant les emplois du temps, la direction de Lyon se dit notamment « être ouverte aux suggestions et propositions ».
- **Accès à EPOC** : La suspension de l'accès à EPOC pour des raisons de sécurité informatique ne peut être qu'une solution temporaire. Nous demandons une solution permettant de concilier efficacité et sécurité. Pour des raisons de sécurité informatique la direction nous informe qu'il n'est pas prévu de récupérer l'accès à EPOC pour le moment.

## ÉVALUATIONS DES BLOCS FONCTIONNELS

- **Formation probatoire** : La direction rappelle que cette formation n'est pas un concours mais un processus d'intégration professionnelle : formation probatoire prévue par les statuts. La formation pratique vient compléter la formation initiale et l'Enfip accompagne les stagiaires pendant le stage probatoire puis lors des parcours complémentaires. Cette formation initiale constitue un élément majeur de l'attractivité de la DGFiP. Cependant, nous insistons sur la nécessité d'évaluations transparentes et adaptées aux réalités professionnelles.
- **Sentiment de trahison** : Le ressenti des stagiaires face à certaines évaluations doit être pris au sérieux. La direction regrette le sentiment de trahison ressenti par de nombreux stagiaires et explique que le but de la formation initiale est de donner des bases professionnelles aux stagiaires, ainsi qu'un « esprit de corps ». Par ailleurs des chantiers sont en cours pour décrire les compétences attendues et mieux réaliser les évaluations.



- **Missions transverses** : Bien que leur nombre soit limité, nous demandons la création d'un bloc professionnel spécifique pour ces stagiaires afin de reconnaître la diversité des missions et d'améliorer leur intégration. Cependant la direction nous répond que pour les stagiaires affectés en missions transverses la création d'un bloc professionnel spécifique n'est pas à l'ordre du jour : ils sont trop peu nombreux et le but de cette formation initiale est de donner une technicité de « contrôleur des finances publiques ».
- **Oraux** : Même si cela est déjà fait en réalité, la direction encourage les stagiaires à solliciter un accompagnement renforcé auprès des chargés d'enseignement pour mieux préparer leurs évaluations orales. Cependant l'alliance CFDT-CFTC s'interroge sur ces « encouragements » qui impliquent de déléguer la responsabilité aux seuls enseignants.

## SOUTIEN AUX STAGIAIRES

Nous saluons l'initiative de créer des petits groupes d'accompagnement pour les stagiaires qui rencontrent des difficultés comme le souligne la direction. Toutefois, nous appelons à un suivi plus structurant, avec des ressources et un soutien pédagogique renforcé.

**L'alliance CFDT-CFTC reste pleinement mobilisée pour défendre les droits et les intérêts des contrôleurs stagiaires. Si certaines avancées sont à saluer, il reste beaucoup à faire pour garantir des conditions de stage à la hauteur des attentes. Nous attendons de la direction des engagements concrets et une mise en œuvre rapide des mesures promises.**

**Nous appelons tous les stagiaires à rester unis et à continuer de porter nos revendications pour une formation probatoire digne et efficace. Ensemble, nous obtiendrons des résultats !**

### VOS ÉLUS CFDT-CFTC AU CONSEIL DE PROMOTION

Jérémy Rakotomamonj | Cécile Billereau